



LE FLASH SULNIACOIS

Septembre 2020- N° 476 www.sulniac.fr infos@mairie-sulniac.fr



COVID 19 : restons prudents !

La rentrée scolaire approche, les activités reprennent, alors que le virus COVID 19 est toujours présent et que nous n'avons ni traitement, ni vaccin. Nous devons donc continuer à appliquer les gestes barrières pour réduire sa circulation, nous protéger et empêcher des contaminations de masse. Ces précautions devront probablement rester une habitude, notre « nouveau normal » jusqu'à ce qu'un vaccin soit trouvé.

Notre objectif est de pouvoir continuer à fonctionner le plus normalement possible mais toujours avec le maximum de sécurité. Il est indispensable que la vie sociale se réorganise. Nous devons trouver les adaptations nécessaires, notamment pour accueillir les enfants à l'école et dans les services périscolaires en toute sécurité. Parce que la vie associative est un ciment naturel de la vie locale, nous réinventons nos traditions, nous modifions les plannings et les conditions d'utilisation des équipements pour garantir la sécurité de tous.

Pour entériner cette volonté de reprendre au mieux le cours normal de la vie, le samedi 5 septembre, nous accueillerons le matin, les nouveaux habitants à la salle des fêtes et l'après-midi, avec le Comité des fêtes, le Forum des associations à la salle Alice MILLIAT. La taille de ces équipements permet en effet de distancier les invités ou les visiteurs.

Il est de la responsabilité de chacun de respecter les consignes et notamment de porter un masque le plus possible pour se protéger et protéger les autres. Dans l'attente de vous retrouver au Forum des associations le 5 septembre, Le Maire, Marylène CONAN

AGENDA

Vendredi 4 septembre : Atelier RIPAM.....	p3
Samedi 5 septembre : Accueil des nouveaux arrivés et Forum des associations.....	p1
Dimanche 6 septembre : concours de pétanque du GJPS, boulo-drome du Guernehué	
Mercredi 9 septembre : Repas mensuel des + de 80 ans.....	p3
Jeudi 10 septembre : Atelier RIPAM.....	p3
Dimanche 13 septembre : AG Société de chasse AG Sulniac Rando	
Jeudi 17 septembre : Conseil municipal.....	p4
Atelier RIPAM.....	p3
Samedi 19 septembre :	
Journée mondiale du nettoyage de la planète	p1
Samedi 19 et dimanche 20 septembre :	
Journées européennes du patrimoine.....	p3
Mardi 22 septembre : Rendez-vous des P'tites z'oreilles	p3
Jeudi 24 septembre : Atelier LAEP	p3
Vendredi 25 septembre : Atelier RIPAM.....	p3
Mercredi 30 septembre : Atelier les petits débrouillards.....	p3

JOURNÉE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA PLANÈTE : que faites vous le 19 septembre ?

Comme beaucoup d'autres communes, Sulniac va participer à cette **journée mondiale du nettoyage de la planète** en invitant un maximum d'habitants à se motiver pour collecter les déchets sauvages qui sont une vraie problématique : nous devons réagir !

Ce samedi 19 septembre, au départ de chez vous ou près d'un endroit que vous choisirez, munis d'un gilet jaune (*au bord des routes*) et d'une paire de gants de jardinage, ramassez les déchets le long des routes, des chemins... en venant vers le bourg.

RV devant la mairie pour 11h30 : une pesée des déchets collectés et un tri pédagogique seront effectués à votre arrivée.

Un verre de l'amitié clôturera cette nouvelle matinée citoyenne.

Nous comptons sur vous toutes et tous, adultes et enfants.

Partagez, parlez-en autour de vous !

(sacs poubelle à retirer à l'accueil de la mairie)

Renseignements en mairie.

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS À LA SALLE DES FÊTES

Les personnes nouvellement installées sur la commune sont invitées à une rencontre conviviale à **11h00**, à la salle des fêtes, Route de Ker Avalen. Des invitations personnelles ont été distribuées par les élus au cours de l'été.

Si vous êtes arrivés récemment sur la commune et que vous n'avez pas reçu d'invitation fin août, merci de vous faire connaître en mairie et n'hésitez pas à nous rejoindre !

La présentation de la commune se poursuivra autour d'un verre de l'amitié pour mieux nous connaître !

Pour l'organisation, merci aux invités, nouveaux habitants et responsables associatifs de confirmer votre présence en mairie pour le 31 août : accueil@mairie-sulniac.fr, tél 02 97 53 23 02.

Et l'après-midi :

15^{ème} FORUM de la VIE ASSOCIATIVE de 13h30 à 17h30 à la salle multisport A.MILLIAT Ouvert à tous ! Entrée gratuite

Vous souhaitez pratiquer des activités sportives, culturelles ou développer votre créativité et vous regrouper autour d'une passion commune ?

La vie associative de la commune présente un large éventail de différents centres d'intérêt. Plusieurs bénévoles seront à votre écoute pour présenter leurs activités et prendre les inscriptions pour l'année qui démarre : *Comité des Fêtes, Fitness, Sulniac Gym Acro, Modélisme et maquettisme, Temps Libre et Culture (Plaisir de lire, Danses celtiques, Gym adultes, Rando, Couture), Vitagym,, ADMR, Aïkido, Maison de l'enfance, Maison des jeunes, Sulbad, Bushido 56, Club des Aînés, Comité de jumelage, Judo, Yoga et bien-être, Les Montagnards Basket, Les Montagnards Football, Groupement Jeunes du Pays de Sulniac, Tir à l'arc La Vraie Croix, Rugby Club du Pays d'Elven.*

Ne passons pas à côté de ce temps d'échange et de dialogue ! C'est le moment de prendre le temps de rencontrer les responsables, de choisir ses loisirs, de lancer de nouvelles activités.

Port du masque obligatoire, respect des gestes barrières et de la distanciation.

Organisation : Mairie de Sulniac et Comité des Fêtes

BUSHIDO 56**Reprise des activités mardi 15 septembre 2020 à 19h30**

Horaires des cours :

Mardi - 19h30 21h00 : Body karaté

Mercredi - 18h15 19h30 : karaté do enfants ;

Mercredi - 19h45 21h15 : karaté do ados/adultes ;

Jeudi - 18h15 19h30 : karaté do enfants ;

Jeudi - 19h45 21h15 : karaté do ados/adultes ;

Vendredi - 19h00 21h15 : karaté défense system - Krav maga.

♦ **BABY KARATE 2020 - 2021** : en raison des risques sanitaires et sans doute des règles que l'on devra appliquer à la rentrée, la section est en sommeil pour la saison 2020-2021.

♦ Les **tarifs** qui seront appliqués seront les mêmes que la saison 2019-2020.

Nouveaux adhérents : 140/250/355/445 euros (1, 2, 3, 4 personnes) ;

Les tarifs seront dégressifs pour les membres de la saison 2019 - 2020 qui reviendraient au club pour 2020-2021.

♦ **L'assemblée générale** de fin de saison 2019-2020 aura lieu le vendredi 2 octobre à 19h30.

Site du club : <https://bushido56sulniac.wixsite.com/bushido-56>

SULNIAC GYM ACRO

Les inscriptions ont commencé.

Pour tous renseignements, réservations et inscriptions, allez sur le site internet <https://sulniac-gym-acro.clubeo.com/> ou envoyez un mail à sulniacacrogym@gmail.com

Les cours de gym 2020/2021 débuteront :

- la semaine du 7 septembre pour les groupes « compétition ».

- le 12 septembre pour les cours de baby gym.

- la semaine du 14 septembre pour les groupes loisirs.

Le club sera également présent au Forum de ses associations le 5 septembre à la salle multisport Alice MILLAT.

Contact : sulniacacrogym@gmail.com

VIRADES DE L'ESPOIR à Sulniac
ANNULATION DE L'ÉVÈNEMENT POUR 2020

La question de l'annulation des **Virades de l'espoir**, prévues le dernier week-end de septembre, s'est posée, à cause de la **crise sanitaire** et de la complexité des **protocoles** à mettre en place pour l'organisation d'un tel événement.

Toute l'équipe organisatrice des Virades de l'espoir est déçue : pour le dimanche 27 septembre, nous avons décidé d'innover et d'organiser un loto mais, à cause des consignes sanitaires, les rassemblements en intérieur sont difficiles !

Il n'y aura donc pas de Virades de l'espoir à Sulniac cette année, mais une équipe d'organisateur se rendra à Plessé (44) sur le plus grand circuit de karting d'Europe afin de participer aux Virades de l'espoir organisées par l'équipe de Théhillac, le samedi 26 septembre.

Il est toujours possible de faire un don sur www.vaincrelamuco.org car le combat continue!

Merci de votre compréhension et de votre soutien.
 Rendez-vous en 2021.

REPAS MENSUEL DES + DE 80 ANS

Dans le respect des consignes sanitaires, le CCAS organise de nouveau une rencontre mensuelle autour d'un repas, ouvert aux Sulniacois âgés de 80 ans et plus, et aux retraités du village des Aînés. Pour septembre, il aura lieu le **mercredi 9** à 12 h 00 à la Maison des Aînés.

Participation demandée : 9 €.

Inscription au CCAS avant le 31 août au 02 97 53 23 02

Le repas d'octobre aura lieu le **mercredi 14 octobre 2020**, inscription avant le mardi 29 septembre.

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
ACCESSIBLE À TOUS !

Permanence lundi 7 septembre

Notre commune a signé en 2018 une convention avec l'association d'assurés ACTIOM, ce qui permet aux habitants de Sulniac de bénéficier du dispositif « **ma commune, ma santé** » et d'adhérer à une complémentaire santé à moindre coût, avec des formules personnalisées et adaptées aux besoins de chacun.

L'association ACTIOM, loi de 1901, est totalement indépendante. Son rôle est de représenter et défendre les intérêts de tous ses adhérents en négociant auprès des assureurs et des mutuelles pour obtenir les meilleures conditions.

Vous pouvez accéder à la plateforme téléphonique de l'association au 05 64 10 00 48, du lundi au vendredi, de 9h à 18h et consulter le site www.macommunemasante.org

A ce jour, vingt-quatre foyers sulniacois ont adhéré à un contrat santé par ce dispositif.

Laurent PIOT, délégué départemental de l'association, propose de recevoir les personnes intéressées par une étude comparative des offres et garanties, **lundi 7 septembre 2020 à la Maison des Associations. Prendre RV en Mairie**, tél 02 97 53 23 02 ou par mail à accueil@mairie-sulniac.fr

CLUB DES AINÉS

La plus grande prudence s'impose car la Covid 19 circule toujours ! Alors la plupart de nos projets sont toujours suspendus.

Le traditionnel repas du club du 13 septembre a été annulé.

Le voyage à Noirmoutier est maintenu par notre prestataire donc le **mardi 15 septembre** nous devrions prendre la direction de la Vendée. Il reste encore quelques places.

Contact : Marcel RENAUD au 02 97 53 25 59.

Une nouveauté en plein air se met en place au Club des Aînés. Nous allons proposer à nos adhérents une fois par mois des balades douces. Ces balades auront lieu le lundi après-midi, avec un départ à 14h00 de la maison des aînés et retour au même endroit suivi d'une collation. Durée d'environ une heure et demie car on s'arrêtera beaucoup puisque le but principal de ces sorties est la découverte de Sulniac et non une performance sportive. Les groupes seront limités à quinze personnes.

Le **lundi 21 septembre**, nous lancerons donc la première édition de nos : «petites balades patrimoniales guidées et commentées» qui nous conduira vers le lavoir de Kermartin et le site de construction de logements, *rue Aimé Césaire*...

Plus d'informations ultérieurement : au stand "Club des Aînés" lors du forum des associations et sur notre blog :

<http://clubainessulniac.blogspot.com/>

Contacts : Irène Lino : 06 66 41 92 89, irenelino@orange.fr,
 Josiane Monteret : 06 88 90 31 45, josianemonteret@gmail.com

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Ouverture des édifices à Sulniac :

- **Eglise Saint Jean-Baptiste**, XVI^{ème} siècle, de 9h à 18h,
- **Chapelle Saint Roch**, XVII^{ème} siècle, de 14h à 18h,
- **Eglise Saint Pierre**, XI^{ème}, XII^{ème} et fin XIX^{ème} ouverte tous les jours, de 8h à 18h,
- **Chapelle Sainte Marguerite**, XVI^{ème} siècle, 14h à 18h.

LA RENTRÉE DE LA MÉDIATHÈQUE

♦ **Fermeture de la médiathèque : du 27 août au 5 septembre, pour permettre l'intégration de 3 nouvelles communes dans le réseau des médiathèques du Golfe.**

Réouverture le 7 septembre.

📖 **Rendez-vous des p'tites z'oreilles (Bébés-lecteurs) :**

Prochain atelier **mardi 22 septembre**. Ces ateliers sont ouverts aux assistantes maternelles, aux parents et à tous ceux qui gardent des enfants de moins de 3 ans. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la médiathèque pour recevoir l'invitation mensuelle.

📖 **Atelier « les petits débrouillards » : mercredi 30 septembre à 14h.**

L'Atlas de la biodiversité communale continue de se développer ! Pour préparer la Fête de la nature, la médiathèque accueillera le 30 septembre à 14h, l'association Les Petits débrouillards pour un atelier « Impression 3D et micro-organismes » (Pour les 8-14 ans ; sur inscription, auprès de la médiathèque à partir de mi-septembre.)

Les créations réalisées lors de cet atelier seront présentées, avec celles de 11 autres communes, lors de la Fête de la Nature 2020, organisé par le Parc Naturel Régional Golfe du Morbihan.

Contact : 02 97 53 11 74 ou mediatheque@mairie-sulniac.fr

UN REPAS POUR LA POMME LE 11 OCTOBRE

Comme annoncé dans le flash de l'été, le Comité des fêtes a souhaité reporter la 23^{ème} édition de la traditionnelle Fête de la Pomme en 2021. Pour autant et parce que nous ne pouvions pas laisser le second week-end d'octobre sans une possibilité de se réunir, **le comité organise un repas à emporter :**

dimanche 11 octobre 2020 à partir de 12 h
À la salle des fêtes

Le repas à emporter se fera sur réservation : les tickets seront en vente dans certains commerces.

Repas adulte : 12 euros, repas enfant : 7 euros.

Pour toutes informations concernant le repas du 11 octobre, prenez contact avec le secrétariat par mail :

pommesulniac@yahoo.fr

ou par téléphone au 06 34 28 63 68 ou au 06 10 92 65 96.

TEMPS LIBRE ET CULTURE

L'association sera présente au Forum du 5 septembre

Section Danses celtiques

La section danses celtiques reste attentive à l'évolution de la COVID 19. Les cours 2020/2021 pourraient reprendre de façon adaptée en respect des règles sanitaires.

Contact : laure.julu@gmail.com

Supplément spécial pages 5-6

SERVICE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION

Ouverture du portail famille

Depuis début avril, le service Enfance Jeunesse dispose d'un nouvel outil : le portail famille.

L'objectif de ce nouveau service : faciliter les échanges entre les familles et le service Enfance Jeunesse Education. Il permet d'effectuer en ligne les réservations à l'accueil de loisirs, de télécharger les factures et de suivre les informations personnelles. Il est accessible 7j/7, 24h/24 depuis le site internet communal, rubrique enfance jeunesse ou à l'adresse suivante :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSulniac56250/accueil>

Pour les familles qui n'ont pas encore ouvert leur espace : allez-y, la rentrée se prépare sur le portail ! Fini le dossier papier à remplir tous les ans. Une remise à jour de vos données sur le portail avant la rentrée et le tour est joué !

Si besoin, le service enfance jeunesse est disponible pour vous aider. N'hésitez pas à prendre rendez-vous :

enfance.jeunesse@mairie-sulniac.fr / 07 77 26 62 51.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

♦ **A Sulniac**, prochaine séance le **jeudi 24 septembre** de 9h15 à 11h15 à **La P'tite Pom**. atelier gratuit.

Contact : Lynda au multi-accueil d'Elven ou par téléphone au : 02 97 53 04 31 ou courriel : laep.elven@elven.fr

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Prochains ateliers du RIPAM :

♦ **à Sulniac** de 9h15 à 11h15 :

à La P'tite Pom, vendredi 4, jeudi 17 et vendredi 25 septembre
à la Médiathèque, jeudi 10 septembre

♦ **à Treffléan** de 9h30 à 11h30 le **jeudi 3** et le **vendredi 18** septembre **à la garderie périscolaire** .

Contact : Maison de l'Enfant à St Nolf au 02 97 45 58 66
courriel : ripamargoet@gmail.com

MISSION LOCALE DU PAYS DE VANNES

Accompagner les 16-25 ans vers l'emploi

♦ **Prochaines permanences à Elven sur rendez-vous**, les mercredis 2, 9, 16 et 23 septembre de 9h à 12h à la Mission locale - antenne d'Elven (locaux du CCAS-Place Saint Antoine.)

♦ **Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.**
->Recherche d'emploi, Formation, Orientation professionnelle, Stages, Ateliers CV, Rédaction des Lettres de motivation, Préparation aux entretiens, Santé, Mobilité, Logement, Budget, Accompagnement, Handicap, Mises en situation professionnelle, Sport, Loisirs, Culture.

Un accompagnement dans la durée pour toutes les démarches, initiatives et projets des jeunes.

Contactez le 02 97 01 65 40 pour prendre rendez-vous.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Golfe du Morbihan – Vannes gglomération met à disposition de chaque foyer qui en fait la demande un **composteur individuel**.

Les distributions s'accompagnent d'un temps de formation obligatoire sur le compostage et sur le recyclage sur place des végétaux (prévoir 1 heure).

Les distributions donnent lieu à l'attribution, d'un composteur de jardin, d'un bio-seau facilitant le stockage des déchets de cuisine, et du guide « Mon jardin malin » détaillant les techniques de compostage et de recyclage des végétaux. »

Inscrivez-vous pour la nouvelle distribution qui aura lieu entre le 14 septembre et le 14 octobre.

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/compostage

Pour les composteurs collectifs, une étude préalable est nécessaire pour identifier l'emplacement et le recensement des potentiels participants. Des composteurs collectifs peuvent être aussi installés en entreprises.

Les déchets fermentescibles représentent plus de 30 % du poids de la production d'ordures ménagères, ce chiffre peut être plus important chez certains professionnels (notamment camping, restauration ...).

Les personnes intéressées pour s'engager dans cette démarche peuvent contacter l'agglomération au 02 97 68 33 81.

ATTENTION aux ENTREPRISES INDELICATES !

Depuis la fin du confinement, une recrudescence de pratiques commerciales peu scrupuleuses et redondantes est signalée sur le territoire. Avec le prétexte d'un diagnostic thermique gratuit, elles proposent l'installation de panneaux photovoltaïques, de pompes à chaleur ou d'isolation pour 1 euro...

À quel mode opératoire être attentif ?

Les habitants sont invités à être vigilants vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchages à domicile ou téléphonique. Certaines proposent des installations « autofinancées » de panneaux solaires, ou de kits regroupant des panneaux photovoltaïques et des pompes à chaleur. L'auto-financement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par l'autoconsommation de l'électricité produite et/ou par la vente de cette même électricité. Cependant, la part d'autoconsommation annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, la production réelle ne permettant pas d'assurer l'autosuffisance électrique du logement ou le remboursement du crédit à la consommation souvent proposé par l'entreprise en parallèle.

L'entreprise, quant à elle, assure sa rémunération par l'intermédiaire d'un taux de crédit à la consommation très élevé ou par des prix hors marché.

Comment se prémunir ?

Il est conseillé de ne pas céder à la pression commerciale, de ne rien signer, ni payer le jour même. En cas de signature, le propriétaire bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours. Exigez un devis précis mentionnant les coûts des installations, les services inclus et les coûts du crédit à la consommation. Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise est « Reconnue Garant Environnement ».

Contactez un conseiller énergie de GMVA qui pourra étudier le devis et proposer un regard objectif et neutre sur la faisabilité de l'installation au 02 97 68 28 11 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ou infoenergie@gmvagglo.bzh

COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis le 22 juin, l'accueil aux guichets est ouvert le matin et accessible l'après-midi uniquement aux usagers sur rendez-vous. Pour toute demande de copie d'un avis d'imposition ou de non-imposition rendez-vous sur **l'application mobile impots.gouv**. Elle dispose d'une fonctionnalité « bibliothèque de documents fiscaux », où se trouvent les avis d'impôts.

Plus besoin de se déplacer !

Plus d'informations sur : www.impots.gouv.fr

VIE MUNICIPALE

♦ **Prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 17 septembre à 20h** à la salle des fêtes, ouverte au public.

♦ **Horaires d'ouverture de la mairie**

Le secrétariat est ouvert : lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Mardi et samedi de 9h à 12h.

Contact 02 97 53 23 02 – courriel : accueil@mairie-sulniac.fr

Samedi 5 septembre : ouvert de 9h à 10h30

(accueil des nouveaux Sulniacois à 11h00)

♦ **Agence Postale Communale**

Le remplacement de l'agent communal **du mardi 1^{er} au vendredi 4 septembre**, permet seulement d'assurer la mission courriers et colis, de 9h à 12h15 et de 14h à 15h30.

Merci de votre compréhension.

A partir du samedi 5 septembre, reprise du fonctionnement habituel, du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 15h30 et le samedi de 8h45 à 12h.

♦ **DEPLOIEMENT de la FIBRE OPTIQUE sur la commune ET TELEPHONIE MOBILE**

Près de 500 adresses au sud du bourg jusqu'à Lostihuel, sont déjà éligibles à la fibre optique par le réseau Rev@ construit par Vannes agglo. L'entreprise Orange est chargée par l'Etat de déployer cet équipement sur le reste de la commune ; les cinq armoires sont en place, l'installation de la fibre suivant les lignes téléphoniques, soit en souterrain soit en aérien, est en cours. Une centaine d'adresses sont déjà éligibles sur le Gorvello ; chaque foyer doit contacter l'opérateur de son choix. Orange est maintenant fournisseur d'accès sur le réseau Rev@.

Vous pouvez suivre l'avancée du déploiement sur la commune et vérifier l'éligibilité de votre logement, sur la carte publique :

<https://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Monsieur DE KERHOR, délégué régional Bretagne, et Madame Katell HENRY, Directrice des relations avec les collectivités locales pour le département du Morbihan, chez Orange, ont informé la commune qu'il reste un problème technique à résoudre avant la mise en service des deux pylônes de téléphonie mobile qui devrait être réalisée avant la fin 2020.

♦ **Ne jetez plus votre pain sec !**

Les jeunes de la MDJ ont réalisé une boîte en bois joliment graffée pour récupérer votre **pain sec** et nourrir les animaux de la MINI FERME. Devant la mairie de Sulniac, vous ne pouvez pas la rater ! Merci d'avance à tous ceux qui soutiendront leur initiative !

♦ **Le DAB sera fermé du samedi 29 août au mercredi 8 septembre inclus.** A la rentrée le bar ouvrira aux horaires d'hiver et sera fermé les mardis. En vous remerciant pour votre fidélité et pour votre bonne humeur !

♦ **Donne bureau d'écolier** L 120, I 60, H 75, à venir chercher sur place. Tel : 02 90 79 92 18

Réalisation et impression Mairie de Sulniac - Distribué le 28 août 2020.
Pour le Flash d'octobre à paraître le 25 septembre :
dépôt des articles pour le 17 septembre.